

DAVANTAGE DE PERSONNES SEULES et de familles monoparentales



Nous décortiquons pour vous les nouvelles statistiques sur les compositions des ménages. Décodage avec un sociologue

► Le SPF Économie publie son étude sur les types de ménages qui composent la Belgique. Dans ces statistiques, on retrouve notamment la proportion de familles monoparentales, de ménages d'une personne ou encore de couples mariés sans enfant.

L'évolution n'est pas flagrante par rapport aux dernières années mais on peut noter une croissance du nombre de familles monoparentales de près de 19000 ménages entre 2011 et 2015, ou encore une hausse de

près de 100000 couples mariés sans enfant.

Si les résultats sont très variables d'une commune à l'autre, on remarque néanmoins une stabilité générale dans les communes.

Ce fait s'explique simplement par l'accès à la propriété, selon Jean-François Guillaume, sociologue à l'ULg. *"Le fait d'être propriétaire de son bien a tendance à figer les gens. Ainsi, les mouvements des ménages sont relative-*

ment stables. Les villes jeunes vont être plus représentées dans des catégories qui regroupent les jeunes couples. Ces villes vont présenter des statistiques un peu différentes mais elles vont évoluer vers les modèles des villes plus anciennes."

Bien sûr, l'incidence de la politique et des conjonctures est indéniable.

"L'essor du Sud de la province du Luxembourg est dû au développement de la ville de Luxembourg, au Grand-Duché. Les pôles urbains représentent souvent un attrait."

J. C.

Bruxelles et Liège, villes avec le plus d'habitants seuls

LIÈGE La solitude dans les villes est une réalité prouvée encore par les nouvelles statistiques du service public fédéral (SPF) Économie sur les types de ménage en Belgique.

En effet, au regard attentif des chiffres publiés pour l'année 2015, ce sont les communes bruxelloises ainsi que la ville de Liège qui ont la plus grosse proportion de ménages composés d'une seule personne en leurs murs.

Prenons le cas d'Ixelles. La commune bruxelloise compte 49.725 ménages inscrits et 62 % de ces ménages ne sont composés que d'un seul Ixellois. La raison qui propulse cette commune au top du classement est assez évidente. Ixelles est une commune qui accueille une université, l'ULB, et dont une grande proportion de la population est composée d'étudiants. Il n'empêche que dans ce classement, les communes bruxelloises sont toutes dans les 40 premières du pays à l'exception de Berchem-Sainte-Agathe.

La première grande ville du classement, c'est

Liège, en deuxième position. 53 % des ménages sont composés de personnes isolées. Liège est aussi une ville universitaire. Il y a donc un petit impact, mais, comme le remarque Jean-François Guillaume, sociologue à l'ULg, *"Le tissu urbain favorise ce genre de situation. En étant seul, on est souvent plus privés de certaines ressources et la densité du tissu urbain permet de pallier à ce genre de problèmes."*

Ceci dit, la situation varie vraiment selon le type de personne isolée. *"La réalité d'un étudiant qui vit seul n'est pas la même que celle d'une personne âgée isolée. Mais dans les deux cas, le fait de vivre en ville facilite grandement la vie."*

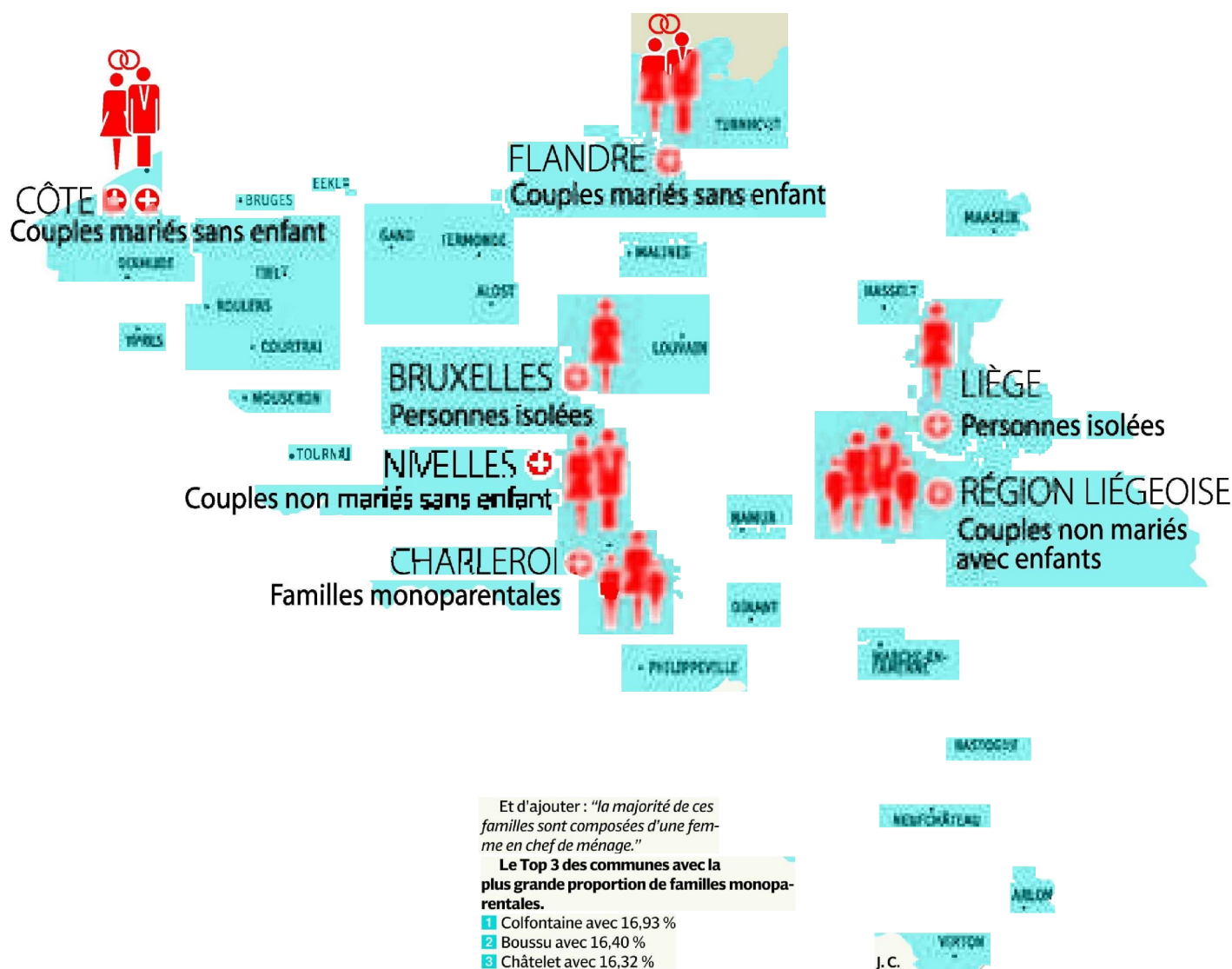
Top 3 des villes avec le plus d'habitants seuls

1 Liège avec 53,3 % des ménages de personnes seules.

2 Louvain (Leuven) avec 47,1 % (présence d'une université).

3 Br uxelles avec 44,8 %.

J. C.



Le Hainaut dénombre le plus de familles monoparentales

CHARLEROI Il y a de plus en plus de famille monoparentale en Belgique, et c'est dans le Hainaut que cette réalité est la plus marquée. En effet, quand on jette un regard attentif aux chiffres du SPF Économie, on remarque que les villes et villages hennuyers trident le classement en terme de proportion de familles monoparentales sur le total des ménages. Pour le sociologue J.F. Guillaume, "les familles monoparentales présentent un plus haut taux de précarité. Il s'agit souvent d'un moment délicat dans la vie, tant au niveau familial que professionnel. La province du Hainaut présente un plus haut taux de précarité, on peut y voir un lien. Mais il n'y a pas de lien mécanique entre le fait de vivre dans le Hainaut et celui de divorcer et de créer une cellule monoparentale." À Charleroi, première grosse ville du classement, 15,03 % des ménages sont des familles monoparentales. À titre de comparaison la proportion en Belgique est de 9,8 %, et celle du Hainaut de 13,3 %.